

# Comité de suivi du projet du Lac à Paul

Compte-rendu de la réunion tenue le 27 avril 2016  
Bureau d'Arianne Phosphate, Chicoutimi

## Étaient présents

### Présents :

Daniel Gaudreault, Président  
André Dufour  
Éric Arseneault  
Gervais Bérubé  
Henri-Paul Côté  
Karyna Tremblay  
Pierre-Luc Gaudreault  
Ursula Larouche  
Coordonnatrice : Élise Girard-Gagnon

### Absences motivées :

Alain Gagnon

## Ordre du jour

- 1) Ouverture de la réunion
  - a. Nouveaux membres
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Compte-rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> février 2016
  - a. Modification du compte-rendu
  - b. Réponse aux recommandations / suggestions
  - c. Suivi des engagements d'Arianne Phosphate
- 4) Commentaires sur la présentation de Port Saguenay sur le projet de terminal maritime
- 5) Rapport annuel 2015
- 6) « Rencontre » publique : procédure, contenu, date
- 7) Varia
  - a. Site internet d'Arianne Phosphate
  - b. Ursula Larouche

## 1) Ouverture de la réunion

Le quorum est constaté.

Ouverture de la réunion à 18:36, proposée par Marie-Josée Morency et secondée par Éric Arseneault.

a) NOUVEAUX MEMBRES

Les deux nouveaux membres du comité, messieurs André Dufour, provenant du milieu citoyen et Gervais Bérubé, provenant du milieu économique, se présentent. Monsieur Bérubé remplace Jean Simard, qui a donné sa démission en raison de la réorganisation de son organisme.

2) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le Président fait la lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Marie-Josée Morency et secondée par Éric Arseneault.

3) Compte-rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> février 2016

Les membres du comité déclarent avoir lu le compte-rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> février 2016.

a) MODIFICATION DU COMPTE-RENDU

La Modification suivante est apportée au point 13 b) :

- « Madame Ursula Larouche est surprise du peu de place laissée à la mine elle-même. La stabilité des pentes de la fosse semble un sujet préoccupant dans le rapport. »

b) RÉPONSE AUX RECOMMANDATIONS / SUGGESTIONS

Un suivi est fait sur les points suivants :

- REC-2016-01 – SUIVI DES TRAVAUX SUR LE CARIBOU FORESTIER  
Le comité de suivi du projet Lac à Paul recommande à Arianne Phosphate :  
Qu'Arianne Phosphate et le MFFP présentent annuellement les projets de recherche et les travaux réalisés grâce à ce financement au comité de suivi.
  - Arianne Phosphate est d'accord. Le MFFP sera informé du désir de la compagnie d'obtenir des informations sur les travaux réalisés et de les transmettre au comité de suivi.
- On suggère de publier sur internet les mandats accordés (contrats) en précisant l'origine des entreprises (régional, provincial, autre).
  - La présentation des retombées économiques par mandats accordés serait difficile à réaliser. Elle serait certainement mal reçue par les fournisseurs, car cela compliquerait les relations avec les compétiteurs des entreprises ayant remporté les contrats. Arianne Phosphate propose plutôt de publier le montant total des contrats

accordés par MRC de la région, en plus d'un bilan régional, provincial, canadien et international. Cette présentation de statistiques par secteur géographique est plus standard dans l'industrie et est mieux acceptée par les fournisseurs. Les membres auront accès à cette information à titre confidentiel.

- Le comité aimerait qu'Ariane étudie la possibilité d'associer l'UQAC aux recherches sur les mycorhizes.
  - Aucune recherche sur la dégradation de l'apatite par les mycorhizes n'émane d'Ariane Phosphate. Il n'est donc pas possible pour l'entreprise de décider des équipes de recherche. Toutefois, la compagnie s'engage à faire des efforts de maillage entre les chercheurs qui la sollicite et des institutions régionales, comme le CÉGEP d'Alma, la ferme expérimentale de Normandin, l'UQAC ou autres.

Madame Larouche a discuté avec un chercheur de l'agroalimentaire. Il n'y a pas d'opportunités pour le moment.

#### c) SUIVI DES ENGAGEMENTS D'ARIANNE PHOSPHATE

Les membres du comité discutent longuement de la manière dont le comité doit réaliser sa mission et faire le suivi des enjeux. Suite à ces discussions, il est décidé que, dans un premier temps, les membres vont envoyer leurs enjeux par courriel. Une colonne sera ajoutée au tableau de suivi des engagements pour les trier par enjeu. Un groupe de travail, composé des personnes disponibles parmi Daniel Gaudreault, Ursula Larouche, H.-P. Côté, André Dufour et Pierre-Luc Gaudreault vont se rencontrer pour monter l'outil à soumettre au comité. Un résumé du suivi par enjeu pourrait être présenté aux réunions du comité de suivi.

Résolution	<u>RÉS-2016-04</u>
<b><u>ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2015</u></b>	
ATTENDU QUE ;	
Sur la proposition de Pierre-Luc Gaudreault, appuyée par Marie-Josée Morency :	
IL EST RÉSOLU QUE LE COMITÉ DE SUIVI DU PROJET LAC À PAUL :	
Adopte le compte-rendu de la réunion précédente.	

#### 4) Commentaires sur la présentation de Port Saguenay sur le projet de terminal maritime

Le comité a apprécié la présentation de Port Saguenay. Quelques précisions sont apportées suite à des questions :

- L'étude d'impacts avance vite et pourrait être déposée dans un peu plus d'un mois.
- La consultation publique par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) sera faite par internet et sur place. L'information sur cette consultation sera transmise au comité de suivi dès que disponible.
- L'ACEE consulte les différents ministères fédéraux concernée, les communautés innues impliquées et le ministère provincial du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Le MDDELCC peut consulter les autres ministères provinciaux s'il le désire.
- Un montant total de 79 000 \$ a été versé à différents groupes (ONG, Premières Nations, collectif de l'Anse-à-Pelletier) pour soutenir la production des mémoires. Un tel appuis financier n'est pas disponible au BAPE.

## 5) Rapport annuel 2015

Le rapport annuel 2015, préparé par la coordonnatrice et révisé par Daniel Gaudreault, Ursula Larouche et Pierre-Luc Gaudreault est présenté.

Résolution	<u>RÉS-2016-05</u>
<b><u>ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2015</u></b>	
ATTENDU QUE ;	
Sur la proposition de Pierre-Luc Gaudreault, appuyée par Henri-Paul Côté :	
IL EST RÉSOLU QUE LE COMITÉ DE SUIVI DU PROJET LAC À PAUL :	
Adopte le rapport annuel 2015 présenté.	

## 6) « Rencontre » publique : procédure, contenu, date

Daniel Gaudreault revient sur la proposition de faire une rencontre devant public. Lors de la dernière réunion, il était plutôt question d'une consultation en ligne pour la première année, pour évaluer la situation et les attentes de la communauté.

Les éléments suivants doivent être considérés pour l'organisation d'une consultation publique :

- Le comité de suivi est là pour se présenter et connaître les préoccupations du public, pas pour défendre le projet.
- Il faut présenter le rôle des membres indépendants qui siègent en tant qu'individus et non en tant que représentant d'un organisme.

- Il faut un modérateur externe pour rappeler la différence entre le comité de suivi et Arianne Phosphate.
- Il n'y aura pas d'éléments techniques, puisque cela ne relève pas du comité.

Les sujets suivants pourraient être abordés au cours de la présentation :

- Expliquer le processus de réflexion d'Arianne Phosphate dans l'élaboration d'un comité de suivi.
- Présenter les étapes du projet du Lac à Paul : étapes terminées et à venir.
- Demander au public les enjeux qu'il s'attend à ce que le comité suive.

Après discussions, il est proposé d'organiser une consultation devant public le jeudi 9 juin en soirée. Un groupe de travail constitué de Karyna Tremblay, Pierre-Luc Gaudreault, Daniel Gaudreault et Marie-Josée Morency se réunira le 4 mai en avant-midi pour discuter des détails.

## 7) Varia

### a) SITE INTERNET D'ARIANNE PHOSPHATE

Il est demandé aux membre d'explorer le site internet d'Arianne Phosphate (ou de demander à quelqu'un de le faire) et de faire part de leurs commentaires à Karyna Tremblay.

### b) URSULA LAROUCHE

En raison de son nouveau poste de membre à temps partiel du BAPE, madame Ursula Larouche se retire du comité. Elle offre de continuer à donner un coup de main à l'occasion et de présenter sa thèse de maîtrise.

## 8) Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20:38, proposée par Pierre-Luc Gaudreault et secondée par Henri-Paul Côté.